



la CGT trésor Corse du Sud

Audience du 23 février 2009 : le DI d'Ajaccio

Suite à notre réunion du 17 février avec le personnel informatique, une délégation CGT a été reçue par le TPG et le chef des service du Trésor Public.

Nous leur avons fait part des interrogations concernant le devenir des personnels du DIT d'Ajaccio :

Tout d'abord, nous avons transmis la **volonté de la majorité du personnel d'être rattaché à la Direction Locale Informatique (DLI)** de Marseille. L'inquiétude des agents était d'être mis à part du schéma national qui prévoit de fusionner les DIT et les Centre des services informatiques de impôts (CSI) en DLI. Ils ne veulent pas être exclus de ce schéma comme cela va se faire au niveau des DOM, qui prévoit que les DIT et CSI seraient rattachés aux Directions locales uniques. L'option DLU ne garantirait en rien à moyen et long terme le maintien des emplois informatiques. Le TPG a entendu cette demande et la relaira auprès de la centrale.

De plus, **concernant l'avenir des différents métiers** : l'éditique devrait être à son minimum (éditions de compléments et/ou de secours), les dactylocodeuses sont appelées à disparaître complètement, concernant le SAU très peu d'informations ont circulé hormis le fait que la direction estime que sa taille est « surdimensionnée en comparaison du niveau national ».

Ainsi afin de conserver au maximum ces emplois dans la sphère informatique, le TPG préconise une intégration des personnels au pôle développement via l'acquisition de qualification. Le Trésorier a tenu à souligner que l'efficacité du pôle développement était reconnue tant au plan local que national. La direction s'engage à chiffrer la rentabilité du pôle ainsi que les économies que celui-ci a permis à la centrale de réaliser.

Ensuite, nous nous sommes fait le relais **de la volonté de reconnaissance des qualifications informatiques qu'ont les agents du DIT**. Ceux-ci ont en effet été exclus de l'harmonisation des salaires attenante à la fusion. La raison invoquée est qu'une harmonisation a été faite au niveau du métier informatique (entre impôts et trésor). Le personnel et la CGT s'opposent à cette conception, car ceux-ci sont avant tout des agents du Trésor et de ce fait auraient dû avoir droit à une revalorisation de leur traitement par le haut, régime par régime. A cet effet la pétition qui a été signée par les agents du DIT a été remise à l'administration qui s'engage à la transmettre à la centrale.

L'intégration en 2007 dans l'outil de répartition des emplois (ORE) 2008 de différents services du DIT est une porte ouverte à **des suppressions d'emplois informatiques notamment concernant les agents de traitement**. La CGT dénonce le fait que cet outil permette par la suite le versement de ces agents dans la sphère administrative et par conséquent la perte de la prime informatique.

Comme nous l'avons demandé le Trésorier s'engage à réunir le personnel du DIT pour l'informer du contenu de la réunion qui se tiendra le 4 mars 2009 entre les OS nationales et la DGFIP et pour écouter les demandes locales.

En ce qui concerne la réunion tant attendue sur la fusion globale (annoncée depuis mi décembre et reportée depuis lors), le Trésorier attend le feu vert de la centrale pour réunir l'ensemble des agents du département. Les discussions en centrale prendraient trop de temps : encore la faute au dialogue social ????